



Fondation pour la Santé
du Nord de Lanaudière

Léguiez un monde en *santé*



**Donnez autrement,
facilement**

Dons par testament | Dons d'actions | Dons d'assurance vie

votrefondation.org  

Qu'est-ce qu'un don planifié?

Un don planifié est tout d'abord un geste que l'on pose avec le cœur. Il s'agit d'une action philanthropique réfléchie qui reflète la volonté du donateur tout en tenant compte de ses réalités financières ou personnelles. De là l'importance d'être bien renseigné et de faire affaires avec un professionnel pour ainsi maximiser l'expérience des deux parties, soit le donateur et la fondation.

Les dons planifiés, c'est donner autrement, facilement.

Saviez-vous que...

Selon le type de don ou votre situation financière, le don planifié peut représenter un avantage fiscal considérable.

Il vous permet parfois même de faire bénéficier la fondation sans toutefois changer votre situation financière.

Les soins reçus ont marqué un tournant décisif dans la vie de Simon



« De 2003 à 2023, Simon Brunette a oeuvré principalement à l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel. Monsieur Brunette est éducateur spécialisé de formation. Il a également travaillé comme agent des services correctionnels du Québec et paramédic pour Urgence Santé. Depuis quelques années, il est chauffeur d'autobus scolaire, en transition vers sa retraite.

Tout au long de sa carrière, Simon a accompagné de nombreuses personnes vivant avec des troubles de santé mentale. Lui-même en a souffert de nombreuses années. Son premier diagnostic est survenu en 1999, à la suite d'un épisode dépressif majeur. En 2017, à la suite d'un troisième épisode, il consulte en psychiatrie au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière, sur recommandation de son médecin de famille.

L'équipe en santé mentale du Centre hospitalier De Lanaudière (CHDL) lui pose alors un diagnostic de trouble anxieux généralisé (TAG). Cette prise en charge marque un tournant décisif dans la vie de Simon. Pour la première fois, Simon ne vit plus dans l'ombre de la mélancolie. Ce jour-là, un traitement débute — un moment qu'il qualifie de jour zéro, le véritable commencement de sa vie.

Inspiré par cette expérience, il a ressenti un profond désir de donner et de laisser une empreinte durable. Par sa promesse de don par testament, il pose un geste qui traversera le temps, bien au-delà de son existence. Par ce geste, il souhaite montrer qu'il y a une solution, de l'espoir de retrouver une vie heureuse et épanouie.

Simon a donc choisi de redonner à une cause qui lui tient à cœur, par le biais de son testament. »

Don par testament (legs)

Il vous est possible de planifier un don via votre testament, c'est-à-dire en mentionnant que vous souhaitez que la fondation soit légataire et en y ajoutant des détails précis sur ce que vous désirez léguer. Donc, à la suite de votre décès, et après avoir pensé au bien-être de votre famille, votre souhait pourra être honoré. Ce type de don est le plus courant des dons planifiés. Il est également le plus simple à réaliser. Ce don peut se faire de différentes façons : versement en argent, REER, produits de police d'assurance vie, etc.

Avantage fiscal

Plusieurs avantages sont reliés à ce type de don. Cependant, le plus intéressant demeure que le reçu fiscal émis grâce à ce don peut être utilisé pour la déclaration de revenus de la personne décédée. Ce qui allège l'impôt à verser par la suite au gouvernement par le biais de la succession.

Type de donateur ciblé

Toute personne majeure et apte.

Types de legs les plus communs

- Legs particulier (un montant ou un bien établi);
- Legs résiduaire (le résidu des biens);
- Legs universel (la totalité des biens) ou à titre universel (quote-part des biens).

Exemple de calcul

Don au décès	Donation du capital
Montant du don	50 000 \$
Crédit d'impôt pour don	26 611 \$*
Coût net pour le donateur	23 389 \$

La succession pourrait ainsi épargner 26 611 \$ en impôt.

* Considérant un crédit fédéral de 15 % sur les premiers 200 \$ et de 29 % ou 33 % sur l'excédent, selon les revenus, et un crédit provincial de 20 % sur les premiers 200 \$ et de 24 % ou 25,75 % sur l'excédent, selon les revenus – considérant l'abattement fiscal.

** Il est fortement conseillé de rencontrer un spécialiste pour ainsi vous aider à bien structurer votre don et/ou à choisir quel type de don est intéressant pour vous.



Témoignage d'un donateur

« J'ai décidé de redonner à la communauté après avoir reçu d'excellents soins au Centre hospitalier De Lanaudière. Un accident se passe si vite et on pense que ce n'est qu'aux autres que de telles situations surviennent. Mais ça m'est arrivé et j'ai pu constater l'excellence des soins qui m'ont été offerts. J'en suis extrêmement reconnaissant et pour l'exprimer, j'ai contribué à la fondation sous forme de don par testament. »

Jacques Pelletier, donateur par testament

Don d'actions

Le don d'actions est un moyen de faire bénéficier la fondation de votre générosité, tout en vous permettant un crédit d'impôt important. Il est plus avantageux pour vous de transférer les titres directement à la fondation que d'en remettre le produit de disposition, car vous ne paierez pas l'impôt sur le gain en capital et vous recevrez donc un reçu fiscal du montant de la valeur des titres donnés (voir exemple).

Avantage fiscal

Réduction de l'impôt à payer de votre vivant ou par votre succession, grâce au reçu fiscal émis à la suite de votre don.

De plus, dans le cas de dons de titres cotés en bourse, le gain en capital sur le bien est réduit à 0 \$.

Type de donateur ciblé

Toute personne ayant des titres cotés en bourses et désirant en faire bénéficier la fondation.

Façons les plus connues de procéder

- Transférer les titres à la fondation;
- Remettre les produits des titres (moins conseillé).

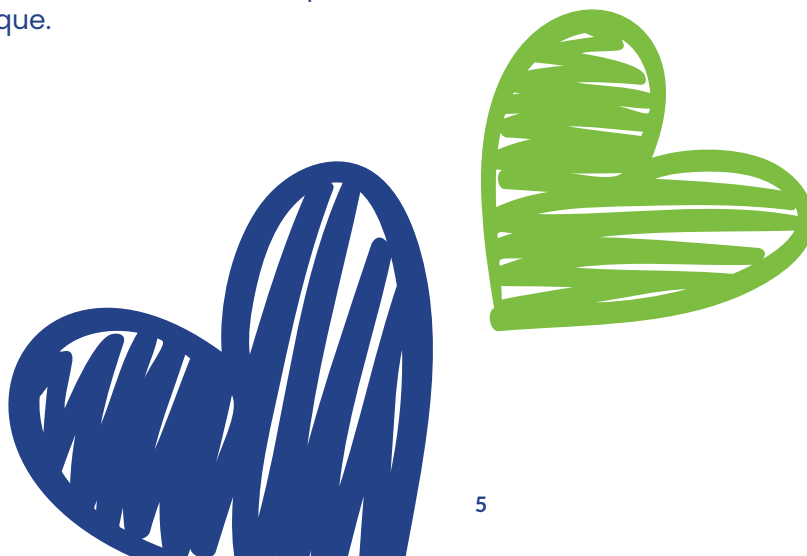
Mise en contexte

Sylvain désire faire un don à la fondation via ses actions dans la multinationale XYZ. Son revenu annuel est de 60 000 \$. Son conseiller financier lui mentionne qu'il serait plus avantageux pour lui de transférer des titres à la fondation que d'en verser les produits de celles-ci. Voici les calculs qui expliquent sa logique.

Exemple de calcul

Vente des actions et donation des produits		Donation des actions
Valeur des actions	10 000 \$	10 000 \$
Coût des actions	1 000 \$	1 000 \$
Gain en capital	9 000 \$	9 000 \$
Montant du don	10 000 \$	10 000 \$
Impôt exigible sur le gain en capital	1 806 \$	-
Crédit d'impôt pour don	5 264 \$	5 264 \$
Économie d'impôt sur le gain en capital	-	1 670 \$
Coût net pour le donateur	6 542 \$	3 066 \$

*** Il est fortement conseillé de rencontrer un spécialiste pour ainsi vous aider à bien structurer votre don et/ou à choisir quel type de don est intéressant pour vous.*



Don d'assurance vie

Il s'agit d'un moyen intéressant de donner, puisque le don prendra l'ampleur désirée, selon la police d'assurance vie acquise. La façon d'organiser ce don, afin que ce soit plus avantageux pour vous, dépend de bien des facteurs dont votre âge, votre situation familiale et également votre objectif de don. Il est recommandé de valider différents scénarios possibles, car vous pourriez être surpris de l'impact des calculs sur votre don, sans que cela ne vous en coûte trop.

Avantage fiscal

Selon la méthode utilisée pour procéder au don de la police d'assurance vie, le montant du reçu fiscal émis par la fondation sera différent. Dans le cas d'un don du vivant, le reçu fiscal pourra soit être équivalent aux primes payées dans l'année en cours ou équivalent à la valeur marchande de la police transférée à la fondation. Dans le cas de la désignation de la fondation uniquement comme bénéficiaire de la police, le reçu fiscal sera égal au capital-décès de la police.

Type de donateur ciblé

Toute personne pouvant souscrire à une assurance vie.

Façons les plus connues de procéder

- Nommer la fondation comme étant bénéficiaire et propriétaire irrévocable d'une nouvelle police d'assurance vie;
- Inscrire la fondation comme bénéficiaire d'une police déjà en vigueur (primes payées par le donateur ou la fondation);
- Donner un contrat d'assurance vie dont les primes ont été payées entièrement.

Mise en contexte

Mario a 50 ans et est non-fumeur. À la suite du décès de sa mère qui a eu de très bons soins au Centre hospitalier De Lanaudière, il a envie de contribuer significativement à la fondation. Comme il n'a pas assez de liquidités pour faire un don substantiel comme il le voudrait, il décide de faire un don d'assurance vie.

Exemple de calcul

Exemple : Donateur âgé de 50 ans, homme non-fumeur. Il souscrit une protection T100 pour un montant de 100 000 \$. Prime annuelle de 1 195 \$. Décède après 25 ans

		Crédit du vivant du donateur	Crédit au décès du donateur
Avec ou sans assurance vie	sans	avec (l'organisme est contractant et bénéficiaire)	avec (l'organisme est bénéficiaire seulement)
Prime/Don versé	29 875 \$	29 875	29 875
Crédit d'impôt pour don	15 797,75 \$	15 797,75	52 964
Coût net pour le donateur	14 077,25 \$	14 077,25	s/o
Somme reçue par l'organisme	29 875 \$	100 000	100 000

**** Il est fortement conseillé de rencontrer un spécialiste pour ainsi vous aider à bien structurer votre don et/ou à choisir quel type de don est intéressant pour vous.**

Fonds de dotation

Le fonds de dotation représente un levier financier stratégique à long terme. Il repose sur un capital versé une seule fois, mais investi avec rigueur et vision, dont seuls les revenus annuels sont utilisés pour appuyer les initiatives de la fondation. Cette formule permet d'assurer une autonomie financière durable, de renforcer notre capacité d'action dans le temps, et d'honorer l'engagement de nos donateurs envers un changement social profond et continu.



Voici des avantages intéressants du fonds de dotation :

Stabilité financière à long terme

- Le fonds génère des revenus prévisibles et constants, permettant de soutenir la mission année après année, même en période d'incertitude économique.

Autonomie accrue

- En réduisant la dépendance aux campagnes annuelles ou aux subventions ponctuelles, le fonds offre une marge de manœuvre stratégique à l'organisation.

Effet de levier durable

- Un don versé au fonds continue de générer des retombées bien au-delà de l'année de sa réception. Il devient un investissement philanthropique à long terme.

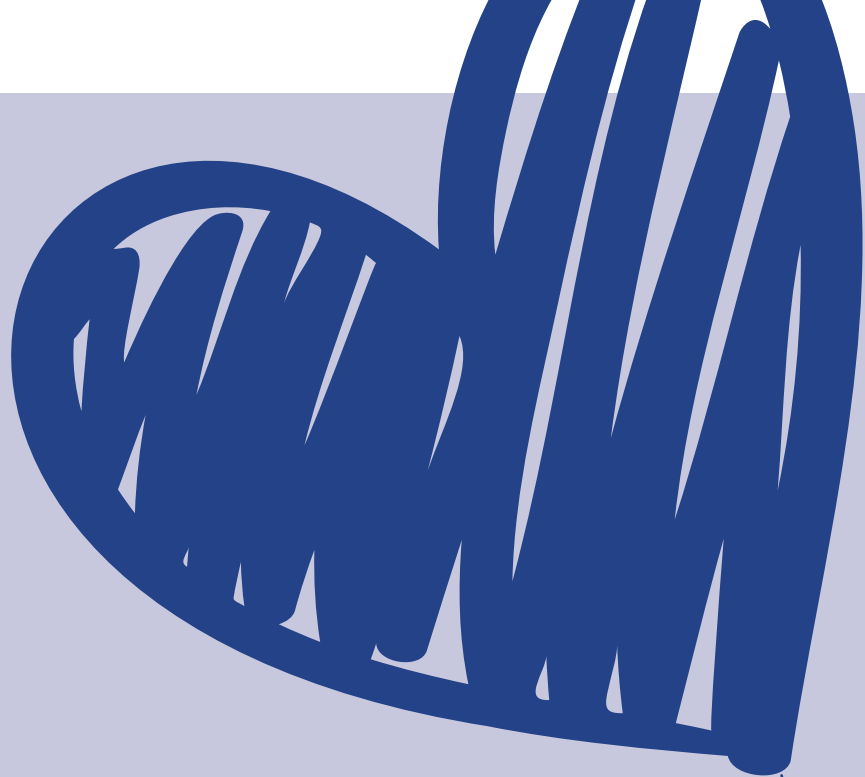
Préservation du capital

- Le capital n'est pas dépensé, mais investi. Seuls les revenus sont utilisés, ce qui garantit la pérennité du soutien à la mission.

Transmission intergénérationnelle

- Le fonds permet aux donateurs de laisser un legs philanthropique durable, en appuyant une cause qui lui tient à cœur pour les générations futures.

Contribuer au fonds de dotation de la fondation, c'est poser un geste à long terme pour soutenir une cause qui vous tient à cœur, année après année.



Don en biens

Le don en biens peut prendre différentes formes, par exemple via des actifs immobiliers, des oeuvres d'art de grande valeur, etc. Il suffit de le planifier dans votre testament pour ainsi en faire bénéficier la fondation lors de votre décès ou le remettre de votre vivant. Il est cependant parfois nécessaire de faire appel à un expert pour l'évaluation du bien afin d'en déterminer sa valeur et ainsi recevoir un reçu adéquat.

Avantage fiscal

Un reçu fiscal vous sera remis selon la valeur du bien lors du don.

Type de donateur ciblé

Toute personne possédant un bien de valeur dont la fondation peut bénéficier de ses fruits et revenus ou de son utilisation.

Façons les plus connues de procéder

- En héritage, via votre testament lors de votre décès;
- De votre vivant, directement à la fondation.

** Référez-vous à la loi P113 de l'Agence du revenu du Canada pour connaître les règles et limitations en lien avec les dons et l'impôt.*

Don via une fiducie résiduaire de bienfaisance

Il s'agit de donner via la création d'une fiducie gérée par une entité ou une personne experte. La fiducie peut être constituée avec de l'argent comptant, des titres ou des biens immobiliers. Vous touchez ainsi les revenus engendrés par la fiducie pendant que votre capital reste intact jusqu'à ce qu'il soit transféré à la fondation lors de votre décès. Comme ce type de don est irrévocable, vous obtiendrez les avantages fiscaux dès la constitution de la fiducie. Cette forme de contribution est souvent utilisée pour les dons de très grande valeur (100 000 \$ et plus), seuil minimum que les institutions financières acceptent pour la création d'une fiducie.

Avantage fiscal

Vous bénéficiez de l'avantage fiscal relié au don dès la constitution de la fiducie et donc de votre vivant.

Type de donateur ciblé

Toute personne possédant des sommes, titres ou biens immobiliers pouvant faire partie d'une fiducie.



Programme de reconnaissance des dons planifiés

La fondation souhaite remercier les donateurs qui ont fait ou qui se sont engagés à faire un don planifié. Elle offre donc ces éléments en guise de reconnaissance :

- Membre du Cercle de l'Arbre de vie*;
- Apparition du nom du donateur sur la murale de reconnaissance de la fondation pour les dons planifiés;
- Apparition du nom du donateur dans le rapport annuel;
- Apparition du nom du donateur dans la section appropriée du site Web de la fondation;
- Invitations particulières, de type VIP, à des inaugurations ou événements liés à la fondation;
- Remise d'une épinglette distinctive strictement offerte aux donateurs qui ont confirmé un don planifié à la fondation;
- Envoi de l'infolettre régulière de la fondation et d'une infolettre spéciale donnant de l'information sur le programme.

* Le Cercle de l'Arbre de vie est un cercle de reconnaissance réservé aux gens ayant fait ou confirmé un don planifié à la fondation. Les membres reçoivent une épinglette distinctive rappelant l'arbre de vie et au milieu duquel se trouve le coeur emblématique de la fondation. Le coeur au centre rappelle la cause, mais aussi que l'action de faire un don planifié est un geste du coeur.

**Donnez facilement,
autrement.**



Un héritage pour 2050

Un projet qui traverse le temps

En l'an 2000, des familles, des donateurs et des bâtisseurs d'ici ont été invités à écrire des messages personnels sur des parchemins. Mots d'amour, d'espoir, de gratitude ou souhaits pour l'avenir : chacun a choisi ses propres mots pour transmettre un héritage aux générations futures.

Ces parchemins ont ensuite été déposés dans des capsules temporelles, scellées et enfouies à la Place du Millénaire, devant le Centre hospitalier De Lanaudière. Pendant 25 ans, elles sont restées intactes, véritables coffres de mémoire et témoins silencieux de notre histoire collective.

Le 25 septembre 2025, ces capsules ont été ouvertes. Les messages d'hier ont refait surface, provoquant sourires, émotions et retrouvailles. Ce moment symbolique a rappelé combien la mémoire collective est un moteur puissant de fierté, d'attachement et de cohésion pour toute une communauté.

Et si on recommençait?

Parce que ce moment unique a révélé une vérité simple : écrire un mot aujourd'hui, c'est tendre la main vers demain.

La Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière relance les capsules temporelles afin de donner à une nouvelle génération l'occasion de participer à cette grande chaîne de mémoire et de solidarité.

En participant à cette campagne en continue jusqu'en 2028, vous contribuez à faire vivre un héritage commun. Vous offrez aux générations futures un fragment de ce que nous sommes aujourd'hui.

La campagne en bref

- Mise en vente des nouvelles capsules dès l'automne 2025
- Mises en terre annuelles pendant trois ans : 2026, 2027 et 2028
- Réouverture prévue : 2050 (25 ans après la première mise en terre)
- Coût d'une capsule : 250 \$
- Impact durable : Les dons liés aux capsules seront versés au fonds de dotation de la fondation, afin de soutenir les soins de santé dans notre région aujourd'hui... et demain

Façon de procéder afin de vous procurer votre capsule

- Scannez ce code QR ou aller sur le site suivant: jedonneenligne.org/votrefondation/PM025
- Deux options s'offrent à vous pour la transmission du message: de façon électronique ou manuscrite. Vous recevrez tous les détails lors de l'achat de la capsule.





Fondation pour la Santé
du Nord de Lanaudière

450 759-8222, poste 2782

www.votrefondation.org

donsplanifies@votrefondation.org

N° enregistrement : 101835163 RR0001

votrefondation.org  